



L'Opération Plages Vivantes

L'opération Plages Vivantes vise à promouvoir la collecte raisonnée des macro-déchets sur les plages et à développer des comportements éco-citoyens afin de préserver les écosystèmes du littoral, en particulier celui lié aux laisses de mer. Porté par le CPIE du Cotentin, association basée à Lessay, ce programme d'actions est soutenu par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie, le Département de la Manche et des collectivités locales. Le CPIE réalise dans ce cadre des actions de sensibilisation, d'information, de communication et de conseils sur la biodiversité des hauts de plages et sur la gestion des déchets auprès de divers publics.

Cette lettre semestrielle rend compte d'actions menées sur ces thématiques par le CPIE Cotentin ou par d'autres acteurs et vise aussi à diffuser des connaissances naturalistes, techniques ou scientifiques sur ces sujets.



Chantier de collecte de déchets avec une classe - Mars 2024



Stand d'information Plages Vivantes lors de la fête de la Nature aux Moitiers d'Allonne - Mai 2024

Collectivités, associations, entreprises, citoyens, établissements éducatifs..., si vous avez besoin d'une information, d'une animation ou d'une formation, d'un accompagnement pour l'organisation de chantier, d'une exposition ou d'outils de communication sur ces thèmes, n'hésitez pas à contacter le CPIE Cotentin :
02 33 46 37 06

Agir pour le littoral

Un programme
de surveillance
des macro-déchets



Les déchets présents sur les plages symbolisent pour nombre d'entre nous la pollution des mers et des océans car elle en est la face la plus visible. Ils proviennent tout aussi bien du large, suite à des rejets délibérés ou accidentels, que de dépôts directs sur la plage ou plus à l'intérieur des terres, près des fleuves et des rivières.

Si les collectes réalisées sur les plages permettent de limiter cette pollution, l'idéal reste **d'agir en amont et de réduire à la source la production de ces déchets**. La problématique est cependant complexe et dépasse largement le contexte local. C'est en partie au niveau international que des objectifs globaux et des réglementations peuvent être pris pour agir sur le long terme.

Ainsi, depuis 1998, existe la Convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est, signée par 15 états européens (du Portugal à la Finlande) et l'Union Européenne. Elle vise à éliminer la pollution marine de la zone concernée afin d'en protéger les écosystèmes et la biodiversité.

Au niveau de l'UE, la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) a été adoptée en 2008 et oblige les États membres à prendre les mesures nécessaires pour atteindre ou maintenir un bon état écologique du milieu marin, identifié à partir de 11 descripteurs dont celui des déchets marins. Par cycle de 6 ans, et pour chacune des sous-actions ciblées, la démarche consiste à réaliser un état des lieux, à définir des objectifs, à les mettre en oeuvre puis à évaluer et surveiller les évolutions.

Il existe ainsi un **programme OSPAR de surveillance et d'étude des macro-déchets des plages**, permettant de connaître précisément leur composition, leur abondance et leur répartition. Deux sites sont suivis dans le département de la Manche, à Glatigny d'une part par le CPIE du Cotentin et dans le havre de Blainville d'autre part par l'association des Amis de la côte des Havres, intégrant un réseau national de surveillance. Le principe ?

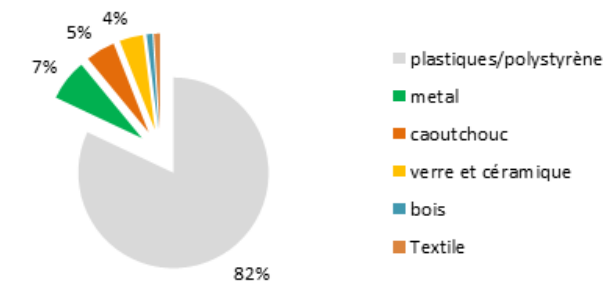
Sur 100m, 4 fois par an, sont ramassés tous les déchets de plus de 5mm avant d'être triés selon une grille comprenant 251 catégories ! (ex : morceaux de filets de pêche plus ou moins à 50 cm, bouchons pour boissons, non alimentaires ,etc).



Tri et catégorisation au CPIE Cotentin, des déchets récoltés à Glatigny

Les données récoltées sont envoyées au C.E.D.R.E (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux) basé à Brest qui coordonne pour la France ce programme. Cet organisme analyse ensuite les données au niveau des sous-régions OSPAR (dans notre cas, Région II Mer du Nord).

La synthèse Manche/Mer du Nord sur les 8 sites suivis en 2022 indique par exemple une abondance médiane à 202 items/100 m, largement au-dessus de la valeur cible de la DCSMM qui est à 20 items/100m !



Composition des déchets récoltés sur ces 8 sites en 2022 (hors fragments < 2,5 cm)

L'ensemble des données analysées servent au final à des travaux au niveau de l'UE en vue de justifier certaines mesures ou directives (comme par exemple la fin de l'utilisation de certains plastiques à usage unique comme par exemple les couverts en plastiques) et à en évaluer les effets dans le temps.

Et si, entre 2015 et 2020, pour l'ensemble de la zone OSPAR (83 sites évalués), il a été noté une baisse significative (bien que légère) de l'abondance médiane des macro-déchets, dont ceux en plastiques, le chemin est encore long avant de réduire considérablement cette pollution. Autre inquiétude : **le nombre de fragments de plastiques non identifiables (2,5 cm/50 cm) reste le type de déchets le plus abondant, confirmant l'importante fragmentation dans l'environnement, avec un risque accru d'ingestion à mesure qu'ils deviennent de plus en plus petits.**

Zoom sur la biodiversité

A la découverte de l'hirondelle de rivage

La biodiversité du littoral ne se rencontre pas seulement dans les profondeurs maritimes ou sur le sable des plages. Pour découvrir ou redécouvrir des espèces discrètes mais emblématiques des rivages, il suffit parfois de... lever la tête !

Au détour d'une promenade en bord de mer, vous avez certainement déjà pu observer de petits oiseaux au vol vif et habile, ou été alertés par leurs cris aigus et leurs babils incessants. Leurs silhouettes vous sont certainement familières, puisque d'autres représentantes de cette famille fréquentent les villes et les campagnes, où elles nichent sur les murs et les bords de fenêtre... Les plus attentifs auront reconnu l'oiseau dont nous parlons : l'Hirondelle ! Nuance cependant, car l'espèce qui fréquente le **littoral** n'est pas la même que ses cousines urbaines, et met en lumière des **enjeux spécifiques à ce milieu.**

L'Hirondelle de rivage est une **migratrice** qui passe l'hiver en Afrique tropicale et gagne l'Europe en **été pour se reproduire.**

En Normandie, on compte **5 à 6 000 couples nicheurs chaque année**, plus du tiers s'installant le long des côtes manchoises, de la Hague à la baie du Mont-Saint-Michel (enquête 2016-2019 du GONm).

Des nids face à la mer...



Nids sur front de dunes

Vous l'avez certainement déjà vue sans le savoir, le long des plages où elle s'établit en **colonies**. Sur le **front des dunes érodées**, une série de **petits trous semblables à des terriers**, creusés à même les parois à coups de becs, de pattes et d'ailerons, trahit la présence de **leurs nids**. A vous y attarder, vous les verrez d'ailleurs faire des allées et venues devant ces petites entrées. La difficulté d'accès à ces terriers est ainsi un excellent moyen de **tenir à distance les prédateurs et visiteurs indésirables**. Des structures similaires peuvent aussi être observées le long des rives de fleuves ou dans des carrières de sable à proximité de points d'eau, où le sol meuble permettra à cette espèce cavernicole de s'installer.

Savoir la reconnaître...



A la différence des autres espèces normandes (l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle des fenêtres), qui sont reconnaissables à leur plumage noir, l'Hirondelle de rivage arbore un **joli manteau brun, prolongé par une bande pectorale le long de son ventre blanc.**

Mesurant une douzaine de centimètres et ne pesant guère plus de 20 grammes, l'Hirondelle de rivage est aussi **la plus petite représentante de sa famille** en Normandie. Parfaitement adaptée à la vie aérienne, elle est par ailleurs dotée **d'un bec fin et d'ailes fuselées** qui en font une excellente chasseuse d'insectes.

Savoir l'observer...

Sur le littoral, les hirondelles se délectent de **petits invertébrés volants**, qu'elles chassent à faible hauteur, à la **surface de l'eau ou aux alentours**. Il n'est pas rare de remarquer de grands groupes chassant sur les plages, au-dessus des dunes ou des laisses



de mer. Ces parties de chasse endiablées prennent, pour un œil observateur, des allures de haute voltige des plus spectaculaires...

Savoir la protéger !

Si les populations d'Hirondelle de rivage restent stables dans la région, l'espèce n'en reste pas moins protégée et le **bon fonctionnement des écosystèmes littoraux** joue un grand rôle dans son maintien en Normandie. Chaque année, les colonies sont suivies par les membres et bénévoles du Groupe Ornithologique Normand (GONM). Le mode de vie original des Hirondelles de rivage rappelle que la protection des milieux dunaires et des rivages est une nécessité pour préserver **les nombreuses espèces qui y vivent**, parfois dans des conditions étonnantes. Rappel de quelques conseils pour mieux cohabiter avec cette biodiversité littorale :

- **la curiosité n'est pas toujours un vilain défaut, mais le dérangement peut fortement impacter les oiseaux : soyez vigilants et respectez leur espace de vie ;**
- **les dunes sont fragiles : pour les préserver, mieux vaut rester sur les sentiers et ne pas sauter depuis les fronts érodés ;**
- **les laisses de mer ont leur place dans cet écosystème : les maintenir sur le rivage et apprendre à les connaître, c'est garantir la survie de nombreuses espèces.**

Interview d'un acteur du littoral

Entretien avec M. Thibault Surtouc, créateur de la micro-entreprise Plageécolo.

Professeur d'histoire-géographie à mi-temps, Thibault Surtouc a créé depuis janvier 2019 sa micro-entreprise Plageécolo pour la collecte, le tri et la valorisation des macro-déchets des plages. Il intervient sur Montmartin sur mer, Annville et Lingreville (Tourneville/Mer), soit sur 7 km de plages.



Qu'est-ce qui vous a incité à collecter les déchets ?

J'habite à 2 km de la mer depuis 2008, et le littoral est, avec ma famille, mon territoire de vie. J'avais pris l'habitude de ramasser les déchets qui s'accumulaient sur les plages. Mais pourquoi aurais-je dû le faire dans un cadre bénévole ? J'ai donc eu l'idée de créer ma micro-entreprise et je suis allé démarcher les communes aux alentours qui se sont montrées presque toutes intéressées. L'objectif était de traiter le littoral, du havre de la Vanlée à la pointe de Montmartin.

En quoi consiste ce ramassage et que faites-vous des déchets collectés ?

Le contrat avec les communes de Tourneville/Mer et Montmartin/Mer prévoit un passage tout au long de l'année après chaque plus gros coefficient de marée : 2 fois par mois pour Montmartin/Mer, et pour Tourneville/Mer, 1 fois par mois sauf les mois de juin, juillet, août et septembre où je passe également 2 fois par mois. Pour ces ramassages, j'applique les consignes de collecte raisonnée du document édité par le conseil départemental de la Manche, à savoir pas de prélèvement sur le haut de plage pendant la période de reproduction du gravelot. La durée moyenne d'une collecte est d'1h30 à 2h par plage (4 km en moyenne Aller-Retour), soit 200 km/an parcouru sur les plages de Tourneville/Mer et Montmartin/Mer. Les déchets sont ramenés à mon domicile, triés par catégorie et pesés. Ce temps de tri est très long à réaliser car il y a beaucoup de petits déchets.

Je réalise ensuite un compte-rendu qui est transmis aux collectivités. J'ai constaté que 80 % des déchets en poids sont issus des professionnels (pêche et conchyliculture). Exemples de déchets : tahitiennes, catins, cordages, filets, poches à huîtres, bouteilles en verre, plastiques, tout venant dont polystyrène...

La moitié des déchets concerne le « tout venant » et est donc non recyclable. Pour le reste, par exemple, les jouets sont acheminés au Tri tout solidaire à Coutances, les bouchons en liège vont aux Bouchons du cœur... Une fois par mois, je transfère les déchets à la déchetterie de Hyenville.

Avez-vous constaté une évolution dans le volume des déchets récoltés ?

Oui, je constate une augmentation dans la récolte. En 2019, je ramassais 639 kg de déchets et en 2023 j'arrivais à 2,5 tonnes. Mais ce dernier chiffre prend aussi en compte pour moitié les déchets des bacs à marée dont je m'occupe depuis 2021. Pour les 6 premiers mois de 2024, on est déjà à 775 kg.

Si l'installation de bacs à marée permet de récupérer plus de déchets marins, ce n'est pas sans problèmes car y sont également déposés des déchets qui ne proviennent pas de la plage. On y trouve ainsi des couches, des serviettes hygiéniques, des sacs de déjections canines, des canettes de bière, des retours de pique-nique. Mais aussi en période de marées, je retrouve des déchets de la pêche à pied : coques, coquillages divers...

Vous arrive-t-il de sensibiliser le public ou les scolaires aux déchets des plages ?

Oui, je l'ai déjà fait avec une école de Coutances et des collèges, mais ces interventions restent relativement exceptionnelles.

Connaissez-vous d'autres intervenants privés, comme vous, qui nettoient le littoral sur le département de la Manche ?

Oui, Bertrand Denié vers St Martin de Bréhal, mais seulement de juin à septembre, avec une démarche pédagogique puisqu'il collecte les déchets avec un âne, ce qui permet de communiquer plus facilement notamment avec les familles et les enfants.

Outils de communication

Set de table

Le CPIE du Cotentin a conçu un set de table à destination des restaurateurs situés sur les communes proches de la mer afin de sensibiliser le public le plus large possible aux enjeux liés à la biodiversité des laines de mer et aux macro-déchets. Il comprend des parties Informatives et des jeux pour les plus jeunes.



L'opération « Plages Vivantes » est mise en oeuvre par



Avec le soutien de



Conception graphique : CPIE du Cotentin. Textes : AM. Bertrand, M. Brantonne, D. Lecoeur (CPIE du Cotentin)

Crédits photos : CPIE du Cotentin, cc BY Aiwok, cc BY Ken Billington

Pour l'été 2024, il a été proposé aux restaurateurs de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche utilisant déjà des sets de table en papier.

D'autres outils d'information et de communication sont disponibles en téléchargement sur le site internet : <https://www.plagesvivantes.com/ressources>

Sur votre agenda

Chantiers de ramassage des déchets

Samedi 28 septembre à 14h au Havre de Surville (commune La Haye) organisé par le CPIE du Cotentin : inscription au 02 33 46 37 06

Animation à Donville « Chasse aux œufs de raie »

Une sortie gratuite sur la plage de Donville les Bains pour découvrir les éléments plus ou moins étranges des laines de mer et en particulier les œufs de raie.

Sortie organisée et financée par la commune de Donville et les partenaires de plages vivantes le **24 octobre à 14h30**. Inscription au CPIE du Cotentin : 02 33 46 37 06

1^{ère} Journée interprofessionnelle « Sciences participatives mer et littoral » à Agon Coutainville

le **28 novembre 2024**



Interventions sur l'intérêt des sciences participatives, retours d'expérience, tables rondes, et forum des différents programmes.

Renseignements : Sentinelles de la Mer Normandie – URPIE Normandie - 06 24 32 14 63

Opération « **Plages Vivantes** »
CPIE Cotentin
30 rue de l'Hippodrome - BP 42
50430 LESSAY
animation@cpiecotentin.com
Tél : 02 33 46 37 06

Pour recevoir ce bulletin par mail, inscrivez-vous sur www.plagesvivantes.com